

Délibération n°2026-11

Réunion du conseil d'administration du CCAS du 09 juillet 2026 à 17h30

Date de la convocation : 02/07/2026

Membres en exercice : 11

Membres présents : 8

Représentés : 2

Etaient présents : Véronique CHABRAN, Julie DUMANOIR, Nathalie GAMELIN, Éric LEBAS, Marie-Pierre PADULAZZI, Marie-Paule BONHOMME, Marie-Thérèse CUVIER, Pascale FOUET.

Absents excusés : Annette MARTIN procuration faite à Julie DUMANOIR, Brigitte CLATZ procuration faite à Nathalie GAMELIN, Christiane HONORÉ.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Julie DUMANOIR

OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET CCAS

Le quorum constaté,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré à l'unanimité, à 18h30,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-31,
VU l'instruction budgétaire M57,

VU le compte financier unique de l'exercice 2025,

CONSIDERANT que le compte financier unique retrace l'ensemble des opérations budgétaires et comptables de l'exercice,

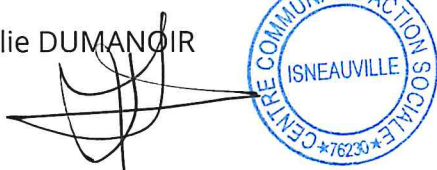
- **APPROUVE** le compte financier unique de l'exercice 2025 tel que synthétisé :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Mouvements réels	69 465,65 €	25 000,00 €	0,00 €	37 671,33 €
Mouvements d'ordre budgétaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	69 465,65 €	25 000,00 €	0,00 €	37 671,33 €
Excédent 2025	-44 465,65 €		37 671,33 €	

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,
Membre du conseil d'administration,

Julie DUMANOIR



Transmis Préfecture : **22 JUIL. 2026**

Affichage : **22 JUIL. 2026**

La Présidente,

Véronique CHABRAN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérécoeurs citoyens" accessible par le site internet www.telerecoeurs.fr.